



# ESPERANCE LEDONIENNE TENNIS DE TABLE

11 avril 2019

## Règlement du tournoi National B de Lons le Saunier (39)

Organisé par L'Espérance Lédonienne Tennis de Table

**MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI 2019**

Homologation Régional N° 1133 / 2018 – B

### Article 1 :

Le tournoi est homologué **national**, sous le numéro (en attente de numéro). Il est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à la FFTT.

Il se déroule sur 32 tables (2 salles), suivant les règles de la FFTT, au **complexe du Solvan-Rue Schumann 39000 Lons-Le-Saunier**, le mercredi 1er Mai 2019.

### Article 2 : tableaux et horaires

Tableau A	08h30	500 à 599 pts
Tableau B	10h15	500 à 799 pts
Tableau C	12h00	500 à 999 pts
Tableau D	08h30	600 à 1199 pts
Tableau E	10h15	500 à 1399 pts
Tableau F	12h00	500 à 1699 pts
Tableau G	14h00	Toutes séries Dames
Tableau H	14h00	Toutes séries Messieurs

Pour tous les joueurs, les inscriptions sont limitées à 3 tableaux au choix par joueur.

**Un(e) joueur(se) ne peut s'inscrire dans 2 tableaux commençant à la même heure.**

**Article 3 :** Pour tous les tableaux, des poules de 3 ou 4 joueurs seront organisées avec 2 qualifiés par poule. Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

### Article 4 :

Les droits d'engagement sont fixés à 8 euros pour le 1<sup>er</sup> tableau, 15 euros pour 2 tableaux, 20 euros pour 3 tableaux.

Siège Social : 80, Rue de l'Espérance 39000 LONS LE SAUNIER CEDEX

☎ 03.84.43.01.51 E-mail : esp.tt.lons@gmail.com

Agrément Jeunesse et Sport n° : 8264.10063



# ESPERANCE LEDONIENNE TENNIS DE TABLE

11 avril 2019

## Article 5 : Dotations

Les dotations totales s'élèvent à 2000 euros (liquide, bons Wack Sport et lots)

Tableaux	A 500-599	B 500-799	C 500-999	D 600-1199	E 500-1399	F 500-1699	G TS Dames	H TS Messieurs
1er	40€ + 40€ bons	40€ + 40€ bons	50€ + 50€ bons	50€ + 50€ bons	60€ + 60€ bons	60€ + 60€ bons	120€	260€
2eme	40€ bons	40€ bons	25€ + 25€ bons	25€ + 25€ bons	30€ + 30€ bons	30€ + 30€ bons	60€	130€
3 & 4ème	20€ bons	20€ bons	25€ bons	25€ bons	30€ bons	30€ bons	30€	60€

## Article 6 : conditions d'annulation du tournoi ou d'un tableau

Le tournoi pourra-être annulé sans préavis et unilatéralement en fonction de l'indisponibilité du complexe sportif, de l'indisponibilité des membres organisateurs ou du nombre insuffisant de participants.

Le Directeur du tournoi se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre de participants est insuffisant.

## Article 7 : Inscription

Les joueurs peuvent s'inscrire au 06 76 99 96 71 ou [esp.tt.lons@gmail.com](mailto:esp.tt.lons@gmail.com) (M. STELEA Radu).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **25 Avril 2019 dernier délai**. Elles seront prises en compte par ordre d'arrivée.

**Aucune inscription ne pourra se faire sur place.**

Le nombre d'inscription est limité à 64 par tableau.

Tout joueur dont l'inscription sera refusée, faute de place, sera prévenu dans les plus brefs délais. Le règlement des tableaux s'effectuera sur place.

## Article 8 : tirage au sort

Le tirage au sort de chaque tableau aura lieu en public, sur le lieu de la compétition, 30 minutes avant le début des tableaux.

**Article 9 :** Le scratch sera prononcé **5 minutes** après l'appel du juge arbitre. Le pointage sera effectué **30 minutes** avant le début de chaque tableau.

**Article 10 :** Les performances seront prises en compte pour les classements FFTT.

Siège Social : 80, Rue de l'Espérance 39000 LONS LE SAUNIER CEDEX

☎ 03.84.43.01.51 E-mail : [esp.tt.lons@gmail.com](mailto:esp.tt.lons@gmail.com)

Agrément Jeunesse et Sport n° : 8264.10063



# ESPERANCE LEDONIENNE TENNIS DE TABLE

11 avril 2019

**Article 11 :** La participation des dames et jeunes filles est admise dans les tableaux masculins.

**Article 12 :** Le tournoi est réservé aux seniors et aux jeunes à partir de la catégorie benjamins. Les plus jeunes ne peuvent participer.

**Article 13 :** Les qualifiés pour une compétition fédérale du calendrier ne pourront participer à ce tournoi.

**Article 14 :** Le juge-arbitre du tournoi est **M LEGRY Jean-Emmanuel JA3**, Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

**Article 15 :** Le responsable du tournoi national est **M. RIFFARD Jacques**.

**Article 16 :** La présentation de la licence (papier ou électronique) est obligatoire.

**Article 17 :** Il est formellement interdit de fumer dans la salle du gymnase. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

**Article 18 : Participer au tournoi implique l'acceptation du présent règlement et des règles de jeu du tennis de table.**

**Article 19 :** Les balles plastiques blanches sont fournies par les joueurs.

### **Article 20 : restauration**

Le tournoi se déroulera sans interruption. Les joueurs pourront se restaurer et se désaltérer à la buvette qui les accueillera tout au long du tournoi.